

Partenaires des Cantons-de-l'Est
pour la santé et les services sociaux

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES

Guide de collecte de fonds



Contenu

- Intro 5
- Élaborer un plan diversifié de collecte de fonds 6
 - Déterminer un objectif 6
 - Identifier vos atouts en matière de collecte de fonds 6
 - Diversifier vos sources de financement 7
 - Partenariats stratégiques 7
 - Créer et mettre en œuvre un plan d'action 8
 - À prendre en compte : pas juste les dollars et les cents 12
- Sources de financement potentielles 13
 - Niveau fédéral 13
 - Niveau provincial 14
 - Niveau régional et municipal 16
 - Fondations et bailleurs de fonds privés 17
 - Collecte de fonds dans la communauté 22
- Références 23

Le présent guide a été produit par l'Association des Townshippers, avec l'appui du Réseau communautaire de la santé et des services sociaux et l'aide financière de Santé Canada dans le cadre de la stratégie *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : Éducation, Immigration, Communautés*.

Intro

Le but du présent guide est d'aider les organismes qui offrent des programmes de santé et de bien-être aux aînés des Cantons-de-l'Est historiques à élaborer des plans durables de collecte de fonds et à diversifier leurs sources de financement.

En se donnant un plan de collecte de fonds, votre organisme cessera d'être réactif pour devenir proactif. Au lieu de faire des pieds et des mains pour trouver du financement, vous serez en mesure de regarder vers l'avant, d'anticiper vos besoins et de travailler à les satisfaire à court et à long terme. Votre plan de collecte de fonds orientera vos efforts et agira comme une feuille de route; il vous aidera à demeurer dans la bonne voie et à garder le cap sur vos objectifs. Il vous aidera aussi à assurer la pérennité de votre organisme et de ses activités. En adoptant une approche plus systématique à la collecte de fonds, vous serez en mesure d'obtenir plus d'argent, de cibler vos efforts, de mesurer vos progrès et d'identifier les occasions favorables, ainsi que d'impliquer plus de joueurs clés dans la démarche – ce qui se traduira en fin de compte par un renforcement de votre organisme.

Le présent guide est destiné à rendre les organismes plus autonomes dans leurs efforts de collecte de fonds. Il existe de nombreuses ressources disponibles et différents moyens d'organiser vos initiatives de collecte de fonds. Vous êtes incités à examiner les diverses options qui s'offrent à vous et à déterminer ce qui convient le mieux pour votre organisme.

Un merci très spécial à la Fondation Uni-Aide qui a généreusement orienté le travail des créateurs de ce guide et mis en commun des plans de collectes de fonds passés.

Élaborer un plan diversifié de collecte de fonds

Déterminer un objectif

Aussi simple que cela puisse paraître, une première étape importante consiste à identifier ce que vous cherchez à réaliser et combien vous aurez besoin pour y parvenir. Il pourrait s'avérer utile de segmenter ce projet en des objectifs répartis sur un, deux ou cinq ans. Vous devrez vraisemblablement le segmenter davantage par type de dépenses. Par exemple, nous aurons besoin de \$\$\$ pour les dépenses d'exploitation, \$\$\$ pour les ressources humaines (personnel de base et personnel d'appoint pour le projet), \$\$\$ pour les activités, \$\$\$ pour les services, \$\$\$ pour les immobilisations, etc.

Il est important d'identifier pourquoi vous avez besoin d'argent. L'absence d'un message clair peut s'avérer un obstacle à la réussite de la mise en œuvre de votre plan de collecte de fonds et à l'atteinte de vos objectifs financiers. Aussi vous devez vous demander *Combien d'argent avons-nous besoin?*, mais aussi *Pourquoi en avons-nous besoin?*, *Qui cela aidera-t-il?*, *Comment cela nous aidera-t-il à remplir notre mission?*, etc.

Assurez-vous que vos objectifs sont...



Source : Wikimedia Commons. Auteur : DUNGDM93

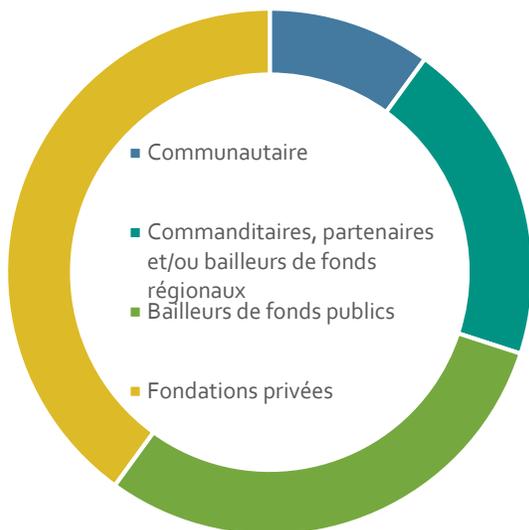
Bien qu'il puisse être tentant de dire simplement « Nous avons besoin de recueillir autant d'argent que nous pouvons, aussi vite que nous pouvons », les objectifs et les échéances motivent les donateurs potentiels et démontrent que vous avez un plan pour l'argent que vous recueillez. En élaborant des objectifs *SMART*, vous vous assurez que chaque membre de votre équipe est sur la même longueur d'onde et vous serez en mesure de mesurer vos progrès et vos succès. Cela vous aidera aussi à déterminer comment allouer au mieux votre temps et vos ressources pour vous assurer d'atteindre vos objectifs.

Identifier vos atouts en matière de collecte de fonds

Vos atouts en matière de collecte de fonds sont essentiellement vos forces qui faciliteront votre collecte de fonds. Avez-vous une mission convaincante, le soutien de la communauté, une réputation étendue ou des employés ou des administrateurs d'influence/bien connus? Disposez-vous d'une large base de donateurs ou de sympathisants réceptifs? N'importe lequel de ces facteurs, et de nombreux autres, devraient jouer en votre faveur. Il est cependant important d'identifier ces atouts et de les maximiser à votre meilleur avantage.

Diversifier vos sources de financement

Si votre organisme dépend trop massivement d'une source unique de revenus, il pourrait être dans une position précaire, vulnérable. Si cette source de revenus se tarit ou qu'un changement de politique rend votre organisme inadmissible au financement, vous devrez faire des pieds et des mains pour trouver des sources de remplacement. Par conséquent, il est essentiel que les organisations diversifient leurs efforts de collecte de fonds. Ce faisant, un organisme assure la continuité de ses activités et de sa croissance.

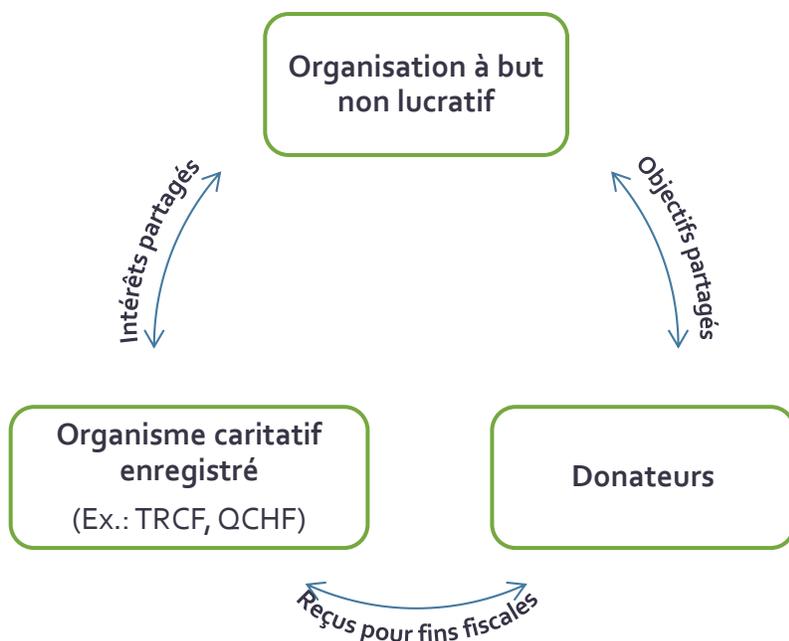


Bénéficier du soutien de la communauté et pouvoir en faire la preuve accroîtront grandement les chances de votre organisme d'obtenir du financement d'un bailleur de fonds majeur. La collecte de fonds auprès de la communauté et le soutien de partenaires/commanditaires complètent les fonds reçus de sources de financement majeures, telles que les bailleurs de fonds publics et les fondations privées, et contribuent à maintenir à flot les finances de l'organisme lors de périodes d'incertitude et de changement. Ces contributions montrent aussi aux bailleurs de fonds potentiels que les activités de votre organisation sont reconnues et soutenues par les intervenants locaux.

Cette diversité doit aussi s'étendre à vos projets de collecte de fonds dans la communauté. Ne vous fiez pas sur un seul segment de la population pour obtenir des fonds; essayez de trouver des moyens d'atteindre différents groupes : les jeunes (écoles primaires et secondaires), les jeunes adultes, les jeunes familles, les adultes d'âge moyen, les aînés, les groupes d'intérêts particuliers, les entreprises, les institutions, etc. Vous devrez probablement adapter votre message et votre approche à chaque groupe cible. Pour des exemples d'activités de collecte de fonds pour chaque groupe cible, voir page 22.

Partenariats stratégiques

Il y a plusieurs avantages à s'associer avec un organisme caritatif dont la mission concorde avec vos intérêts. Plusieurs organismes à but non lucratif ne sont pas en mesure d'émettre des reçus pour fins fiscales et cela peut

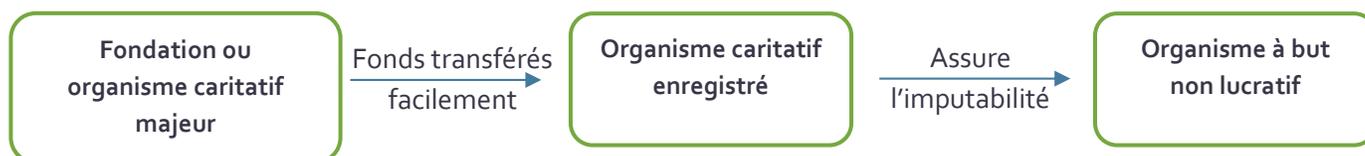


limiter leur base de donateurs et les empêcher de solliciter des fonds auprès de fondations ou d'organismes caritatifs majeurs.

En s'associant avec un organisme caritatif enregistré, une organisation à but non lucratif peut permettre aux donateurs de soutenir ses activités en faisant des dons désignés à un fonds administré par un organisme caritatif. Les donateurs peuvent ainsi recevoir des reçus pour fins fiscales, ce qui

rend la contribution à votre cause plus attrayante pour eux. Ceci n'est qu'un exemple de la façon dont les organisations à but non lucratif et des organismes caritatifs enregistrés peuvent travailler ensemble à mieux servir leurs communautés et leurs intérêts communs.

Ces partenariats peuvent aussi s'appliquer à des demandes de fonds auprès de fondations ou d'organismes caritatifs majeurs. De nombreux bailleurs de fonds requièrent que les récipiendaires de subventions soient des organismes enregistrés. Si vous sollicitez des fonds pour un organisme à but non lucratif n'ayant pas ce statut, cela peut rétrécir vos canaux de financement potentiel et réduire vos chances d'obtenir des subventions. En vous associant à un organisme enregistré, telle une fondation locale ou ayant un intérêt commun, vous avez accès à un éventail plus large de bailleurs de fonds et vous facilitez le transfert de fonds. Cela démontre aussi que les activités de votre organisation à but non lucratif sont nécessaires et soutenues par la communauté locale et offrent une plus grande imputabilité pour le bailleur de fonds.



Créer et mettre en œuvre un plan d'action

Collecte de fonds au sein de la communauté

Tel que mentionné précédemment, la collecte de fonds au sein de la communauté constitue une partie importante de votre plan de collecte de fonds. Elle aide à rallier la communauté autour de votre cause, implique des membres de la communauté dans les activités de votre organisation et fait la preuve du fait que votre organisme est reconnu et soutenu par votre communauté. En ciblant vos communications et vos activités de collecte de fonds vers des segments distincts de la population, vous pouvez atteindre un public plus large et accroître votre capacité de collecte de fonds.

Un plan ciblé de collecte de fonds fait appel à une multitude de canaux, de campagnes, d'événements, de leaders, de messages et d'outils afin d'atteindre et d'influencer un grand nombre de gens, d'institutions, d'organismes et de régions géographiques.

N'oubliez pas de jeter un regard sur les efforts passés à cette étape. Qu'est-ce qui a été un succès ou un échec dans le passé? Êtes-vous en mesure d'identifier ce qui a contribué aux résultats finaux? C'est important de bâtir sur les réussites passées et de concentrer vos efforts sur les formules gagnantes, tout en faisant l'essai de choses nouvelles pour diversifier vos options de collecte de fonds.

Groupes cibles, messages

Vos techniques de collecte de fonds varieront d'un groupe à l'autre. En général, des messages et des projets différents intéresseront des publics différents; aussi il est important que vous adaptiez vos efforts au groupe que vous cherchez à influencer. Chaque groupe cible répondra à des messages différents; aussi vous voudrez sans doute élaborer un message pour chaque groupe que vous essayez d'atteindre.

- Élèves du niveau primaire
- Élèves du niveau secondaire
- Jeunes adultes
- Jeunes familles
- Adultes d'âge moyen
- Aînés
- Groupes d'intérêts particuliers
- Entreprises
- Institutions
- Etc.

Canaux

Il y a de nombreuses façons d'atteindre les donateurs. En voici quelques exemples :

En ligne → Courriels, radio en ligne, médias sociaux (Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, etc.)

Hors ligne → Journaux, radio, télévision, affiches, bouche à oreille, courrier postal, bulletins d'information

Campagnes, événements, projets

Différents types de projets intéresseront différents groupes de personnes. Par exemple, un gala attirera des gens différents de ceux d'un encan de pièces d'artisanat ou d'une chasse aux œufs de Pâques. Pour des exemples d'activités de collecte de fonds au sein de la communauté, voir page 22.

Outils

Il y a de nombreux outils à votre disposition afin de faciliter vos efforts. En voici quelques exemples :

- Système *Open Badges* de Mozilla
- *DoSomething.org*
- Calendrier d'événements
- Modèles de collecte de fonds
- Mes beaux moments
- Thermomètre de dons
- Bulletins d'information
- CanaDon

Il y a de nombreuses ressources en ligne et auprès des organismes locaux de développement qui sont destinées à servir de guide pour l'organisation d'événements de collecte de fonds. Ces ressources contiendront aussi d'autres suggestions d'outils à utiliser et d'idées d'initiatives de collecte de fonds.

Leaders

Vos leaders vous aideront à faire passer votre message dans la communauté, à susciter des appuis et à recueillir des fonds. Pensez à sortir des sentiers battus au moment d'identifier les joueurs clés. Ne limitez pas votre liste à ceux qui travaillent dans les écoles ou les organismes communautaires ou encore à ceux qui occupent des postes d'autorité. Encouragez des gens à s'impliquer et à participer à des activités de collecte de fonds, mais aussi à « embarquer » et à donner un coup de main pour l'organisation d'activités de financement. Leaders de clubs, groupes et comités :

- Commissions scolaires
- Enseignants
- Parents
- Centres et groupes de jeunes
- Porte-parole de la communauté
- Conseils de fabrique
- Directeurs généraux, présidents
- Employés
- Etc.

Définir les rôles, étapes à réaliser et échéancier

C'est important d'avoir un plan, de le documenter et de s'assurer que chaque personne impliquée est au courant des rôles et des responsabilités. Pour chaque activité de collecte de fonds, il devrait y avoir des rôles établis, des étapes à franchir et un échéancier précisant le moment où chaque étape doit être réalisée pour assurer le fonctionnement harmonieux et la réussite du projet. Communications ouvertes et collaboration devraient exister parmi les organisateurs. La ventilation du plan en rôles et en étapes avec des échéances bien établies facilite la planification et rend la tâche d'organiser de telles initiatives moins stressantes.

N'hésitez pas à vous adresser aux entreprises locales pour des commandites ou pour du bénévolat soutenu par l'employeur. Votre marge de profit ne s'en portera que mieux si vous obtenez la documentation dont vous avez besoin à un prix de faveur ou gratuitement et de nombreux propriétaires d'entreprise font preuve d'un solide sens de la philanthropie et du don en retour à leur communauté.

Surveillez et réévaluez votre succès

Il est important d'évaluer vos efforts de collecte de fonds à des intervalles réguliers. Cette mesure vous aidera à juger si vous êtes en bonne voie d'atteindre vos cibles de financement et à vous ajuster si nécessaire. Vous voudrez peut-être répéter des activités de financement qui se sont avérées très profitables, ont connu un fort taux de participation et/ou ont recueilli des commentaires positifs. Il n'y a pas lieu de répéter des initiatives qui n'ont guère été profitables ou n'ont attiré que peu de participants. Si une initiative n'est pas très profitable, mais apporte beaucoup de visibilité positive ou rallie les sympathisants, elle pourrait néanmoins être utile en contribuant à développer vos atouts de collecte de fonds.

Bailleurs de fonds et donateurs majeurs

Élaborer un argumentaire en faveur de l'appui

- Décrire clairement votre mission et votre vision pour l'avenir
- Réunir toute l'information existante sur votre programme/projet/initiative
- Expliquer clairement qui vous aidez, pourquoi vous les aidez et ce que vous faites
- En faire la base pour vos documents de collecte de fonds (ex.: lettre d'intention, propositions, etc.)

Identifier les bailleurs de fonds

- Identifier les bailleurs de fonds offrant le plus grand potentiel
- Le faire en utilisant les bases de données, l'Internet, d'autres intervenants, etc.
- Cibler vos efforts sur les options les plus prometteuses
- Élargir stratégiquement votre réseau de contacts

Qualifier les bailleurs de fonds

- Rechercher ceux qui sont prometteurs
- À qui et à quoi ils ont accordé de l'aide dans le passé, combien ils donnent habituellement, quelles dépenses sont admissibles et lesquelles sont exclues, quelles régions géographiques couvrent-ils, sont-ils réceptifs à de nouvelles demandes, etc.
- Jumeler les bailleurs de fonds potentiels à un programme/projet/initiative

Cultiver les bailleurs de fonds

- Élaborer un plan pour chaque bailleur de fonds
- Identifier les contacts potentiels ou les relations ayant des liens avec le bailleur de fonds
- S'approcher du bailleur de fonds, confirmer l'information, établir un rapport personnel
- Engager ou impliquer le bailleur de fonds en l'invitant à vos bureaux, activités, projets
- Toujours établir le contact avant de demander une aide financière

Solliciter les bailleurs de fonds

- Ebaucher une lettre d'intention ou proposition pour chaque programme/projet/initiative
- Personnaliser chaque lettre d'intention ou proposition aux critères des bailleurs de fonds
- Faire en sorte que votre lettre d'intention ou proposition correspondent aux exigences/priorités des bailleurs de fonds
- Faire toujours relire les lettres d'intention et les propositions par quelqu'un d'autre avant de les acheminer

Améliorer votre proposition

- Effectuer un suivi avec le bailleur de fonds peu importe le résultat :
- Pas de réponse? Appeler ou écrire pour s'informer de l'état de votre demande
- Rejet? Appeler ou écrire pour demander pourquoi. Fixer le prochain cycle de financement afin de réappliquer
- Acceptation? Accuser réception, faire rapport des résultats, élaborer la prochaine demande de subvention

L'amélioration continue de vos propositions constitue une partie importante de la rédaction des demandes de subvention. Que votre demande soit acceptée ou non, il est important de s'assurer que vous développez une relation positive avec le bailleur de fonds et que vous vous améliorez là où c'est nécessaire. Dans le cas d'une réponse négative, demandez au bailleur de fonds pourquoi la subvention ne vous a pas été accordée, ce qui a fait en sorte que d'autres demandes aient été accueillies avec succès, ce que vous pourriez améliorer à une prochaine occasion et quelle est l'impression générale du bailleur de fonds à l'égard de votre programme/projet/initiative et de votre organisme. Les commentaires une fois reçus, analysez votre demande et réviser les documents dès que possible. Cela fera en sorte que vous soyez prêts pour le prochain cycle de financement.

À prendre en compte : pas juste les dollars et les cents

Comme de nombreuses initiatives dans ce secteur sont animées par des bénévoles et des partenaires locaux, les bailleurs de fonds reconnaissent souvent la valeur économique des heures de bénévolat, ainsi que les contributions sous forme de documents, d'espace et de ressources. Il est important de rendre compte de ces contributions au moment de soumettre des demandes de financement et de faire rapport de ses activités.

Contributions en bénévolat

Les bénévoles procurent de nombreux avantages aux organismes et aux communautés grâce à leurs contributions en temps, en argent et en talents. L'engagement civique actif fait essentiellement partie de l'édification de communautés fortes et en santé. Mesurer l'effet des contributions bénévoles est très complexe. En tant que tel, il existe plusieurs moyens de le faire. Tenir un compte des heures de bénévolat n'est évidemment pas la seule façon de mesurer cet effet; ce peut cependant être un outil utile pour évaluer et rendre compte de ces contributions valables. Selon *TD Economics*, la valeur estimée de la contribution qu'apportent les bénévoles correspond au taux de salaire horaire moyen, qui était de 24 \$ en 2012. Des bailleurs de fonds individuels peuvent aussi choisir de fournir leur propre valeur approximative des contributions bénévoles. Les bénévoles devraient faire l'objet d'un suivi en termes d'heures de bénévolat pour chaque programme, projet ou activité et le total des contributions bénévoles devrait être documenté dans vos rapports. Il est important d'expliquer à vos bénévoles l'importance d'effectuer un suivi de leurs importantes contributions.

Rendement social de l'investissement

Le rendement social de l'investissement est utilisé pour analyser et comprendre la valeur environnementale et sociale créée, en plus de la valeur financière, qui se calcule plus facilement. Il s'agit d'une façon de comparer la valeur sociale (bienfaits) créée avec l'investissement (coûts) requis pour réaliser cet effet. Ce peut être un outil très utile pour évaluer l'impact social des activités et cela peut aider à convaincre des bailleurs de fonds que vos activités constituent un investissement de valeur. Il existe différentes méthodes pour calculer le rendement social de l'investissement, dont celles élaborées par le *Roberts Enterprise Development Fund*, la *New Economics Foundation* et les *Social Capital Partners*.

Dons en nature

Les dons en nature sont des dons en biens et services plutôt qu'en argent. C'est à votre organisme de décider d'inscrire ces contributions dans ses états financiers. Pour ce faire, vous devez être en mesure d'établir la juste valeur des biens et services reçus. Si votre organisme choisit de le faire, il est important de se donner une politique d'évaluation de la valeur et de reddition de comptes. Ceci dit, rendre compte des contributions en nature est déjà une autre façon de montrer le soutien que reçoit votre organisme et de quantifier les contributions de commanditaires locaux. Les dons en nature incluent par exemple les dons d'une entreprise locale pour une activité que vous tenez ou l'espace et l'équipement d'un organisme ayant servi à tenir l'activité.

Sources de financement potentielles

Niveau fédéral

Nouveaux Horizons pour les aînés

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés soutient des projets menés ou inspirés par des aînés qui font une différence dans les vies des autres et dans leurs communautés.

Le programme contribue à faire en sorte que les aînés puissent bénéficier de la qualité de vie dans leurs communautés et y contribuer, et ce, en répondant à cinq objectifs :

- Promouvoir le bénévolat chez les aînés et les membres des autres générations;
- Inciter les aînés à participer à la vie de leur collectivité en encadrant d'autres personnes;
- Accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés, y compris l'exploitation financière;
- Appuyer la participation et l'inclusion sociales des aînés; et
- Fournir une aide à l'immobilisation pour les projets et programmes communautaires, nouveaux ou existants, destinés aux aînés.

Les projets doivent répondre à l'un ou à plusieurs de ces objectifs et sont généralement sélectionnés au moyen d'un processus d'appel de propositions.

Les projets communautaires sont financés jusqu'à 25 000 \$ par année, par organisme.

Coûts admissibles

Salaires, traitements et CSOE*; services professionnels; coûts d'évaluation; honoraires et frais d'hébergement; vérification sécuritaire des bénévoles; frais de voyage au Canada (y compris pour ceux qui aident les aînés à participer aux activités du projet); documentation et fournitures; impression et distribution de documents; location et entretien d'équipement; location de locaux, etc.

Pour plus d'information

Visitez la section Nouveaux Horizons pour les aînés du site Web d'Emploi et développement social Canada.

Surveillez ce site Web pour les prochaines périodes de dépôt de demandes.

*Charges sociales obligatoires de l'employeur

Niveau provincial

Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

Le PSOC soutient les organismes communautaires œuvrant dans les domaines de la santé et des services sociaux, y compris ceux qui offrent des services de prévention, d'assistance et de soutien aux personnes dans la région. Il soutient aussi des organismes réalisant des activités de promotion, de défense et de sensibilisation à propos des droits et des intérêts des personnes qui utilisent leurs services ou des personnes qui utilisent les services de santé et les services sociaux de la région. Une agence de la santé et des services sociaux peut aussi soutenir un organisme communautaire au sein de sa région dans le secteur du développement social et de la promotion de la santé (le cas échéant). Les principaux objectifs du PSOC sont les suivants :

- Reconnaître et promouvoir l'action des organismes communautaires;
- Offrir le soutien et l'information nécessaires aux organismes communautaires;
- Apporter un soutien financier aux organismes communautaires.

L'agence de la santé et des services sociaux a la responsabilité de l'évaluation et de l'allocation du soutien financier pour les organismes dans sa région.

Coûts admissibles

Coûts associés à l'infrastructure de base (installations, administration, communications, etc.) et à la poursuite de la mission globale de l'organisme (salaires, organisation des services et des activités éducatives, consultation, représentation, mobilisation, etc.).

Pour plus d'information

Visitez le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux ou communiquez avec votre agence régionale de la santé et des services sociaux.

Programme d'aide financière pour les Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV)

Ce programme, destiné à développer des initiatives d'action sur le terrain à l'intention des aînés vulnérables, soutient les organismes communautaires pour l'embauche de travailleurs en milieu communautaire pour empêcher les aînés vulnérables d'être victimes d'isolement social et pour aider les aînés aux prises avec des situations difficiles (isolement, deuil, maltraitance, harcèlement, itinérance, etc.). Le financement est destiné à contribuer à établir des relations de confiance avec les aînés, à permettre ainsi aux organismes de les aider à avoir accès aux ressources appropriées; à les encourager à participer à des activités sociales; et à mobiliser leur réseau de voisins, membres de la famille et amis. Les initiatives soutenues devraient rendre les aînés plus autonomes et les aider à demeurer indépendants et à continuer de vivre dans leur domicile au sein de leur communauté.

Financement maximum de 45 000 \$ par organisme par année. Une contribution financière de 10 % du coût du projet est requise de l'organisme ou de ses partenaires. Cette contribution peut être sous forme de ressources humaines, matérielles ou financières.

Coûts admissibles

Salaires, traitements et CSOE associés à la réalisation du projet; coûts de fonctionnement directement reliés à l'ITMAV (déplacement du travailleur en milieu communautaire, communications, formation, promotion et sensibilisation, frais des activités, frais de gestion du projet, etc.).

Pour plus d'information

Visitez le site Web du ministère de la Famille ou communiquez avec le Secrétariat aux aînés au 418-646-7411.

Québec ami des aînés (QADA) — Soutien aux actions communautaires

Le programme Québec ami des aînés (QADA) subventionne des activités et des initiatives visant à adapter les collectivités aux réalités des aînés pour leur permettre de demeurer dans leurs domiciles; dans leurs communautés; dans des environnements sains, sécuritaires et accueillants. Il vise aussi à promouvoir la participation des aînés au développement social, économique et culturel de leur communauté.

Le volet Soutien aux actions communautaires fournit du soutien aux activités et initiatives locales/régionales. Plus spécifiquement, il soutient des projets pilotes, le démarrage d'activités nouvelles, l'ajout d'activités, l'adaptation ou la modification d'activités déjà offertes par l'organisme de manière à ce qu'elles répondent mieux aux besoins des aînés. Ce programme ne soutient pas des activités déjà offertes par l'organisme.

Ce programme repose sur une approche qui encourage le partenariat, la concertation et la collaboration entre les intervenants locaux pour la réalisation de projets qui affectent directement les aînés. Au cours des années précédentes, un financement allant jusqu'à 75 000 \$ a été accordé à des projets locaux et jusqu'à 150 000 \$ à des projets régionaux.

Coûts admissibles

Salaires, traitements et CSOE; services professionnels; promotion et communications; formation; location d'installations; achat ou location de matériel; coûts d'administration; transport, hébergement et repas (si nécessaires pour la réalisation du projet).

Pour plus d'information

Visitez le site Web du ministère de la Famille ou communiquez avec Direction régionale du Centre et du Sud du Québec de QADA au **1-855-336-8568**.

Québec ami des aînés (QADA) — Soutien à des projets nationaux, à l'expérimentation et à la recherche-action

Le volet Soutien à des projets nationaux, à l'expérimentation et à la recherche-action fournit du soutien à des projets pilotes et de recherche-action. Ce programme repose sur une approche qui encourage le partenariat, la concertation et la collaboration entre les intervenants locaux pour la réalisation de projets qui affectent directement les aînés. Au cours des années précédentes, un financement allant jusqu'à 100 000 \$ a été accordé à des projets pilotes ou de recherche-action.

Thèmes de projet :

- Maltraitance, harcèlement, cyberintimidation;
- Accès aux technologies de l'information et des communications (TIC);
- Âgisme, préjugés, stéréotypes, aînés en situations de vulnérabilité;
- Amélioration des conditions de vie, de la mobilité des aînés;
- Bénévolat, retour au travail, participation sociale;
- Développement d'environnements sécuritaires et de vie saine, hébergement (excluant la construction, la rénovation ou le travail de réorganisation);
- Projets intergénérationnels;
- Partage du savoir inter/intragénérationnel

Coûts admissibles

Salaires, traitements et CSOE; services professionnels; coûts de fonctionnement; promotion et communications; formation; location d'installations; achat ou location de matériel; coûts d'administration; transport, hébergement et repas (si nécessaires pour la réalisation du projet).

Pour plus d'information

Visitez le site Web du ministère de la Famille ou communiquez avec QADA par courriel à **qada@mfa.gouv.qc.ca** ou par téléphone au **418-643-0837**.

Programme d'aide aux personnes âgées en perte d'autonomie (PAPA)

Ce programme est destiné aux institutions du réseau sociosanitaire du Québec et aux organismes communautaires qui sont largement déjà soutenus par le PSOC. Il vise principalement à étendre les services de soins à domicile et à améliorer les services d'hébergement ou les aînés en perte d'autonomie.

Coûts admissibles

Information non disponible.

Pour plus d'information

Communiquer avec la Direction générale adjointe des services aux aînés.

Niveau régional et municipal

Le financement régional et municipal varie grandement d'une région ou d'une municipalité à l'autre, et d'une année à l'autre. Une façon de demeurer informé des priorités locales, des sources de financement potentielles et des possibilités émergentes, c'est de former un partenariat avec d'autres organismes et maintenir des liens avec les tables et les groupements locaux.

Exemples de tables et de groupements locaux :

- Regroupement des organismes communautaires (ROC) de l'Estrie
- Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie
- Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie
- Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie
- Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook
- Table de concertation des personnes âgées de la MRC du Granit
- Table de concertation des personnes âgées du Haut-Saint-François
- Table de concertation des aînés de la MRC Memphrémagog
- Table de concertation « Services aux aînés » des Sources
- Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François

Il pourrait aussi s'avérer bénéfique d'établir un dialogue avec votre municipalité – particulièrement si celle-ci fait partie du projet des Municipalités amies des aînés (MADA). Cette initiative encourage les municipalités à mettre en œuvre l'approche Communautés amies des aînés et les plans d'action qui en découlent. Selon cette approche, de nombreuses municipalités soutiennent les organismes au service des aînés à l'intérieur de leurs territoires. Par exemple, le plan d'action 2015-2017 de Sherbrooke, ville amie des aînés (VADA), comporte un objectif consacré à assurer le soutien financier pour les organismes communautaires desservant les aînés.

Dans les Cantons-de-l'Est historiques, il y a plusieurs municipalités qui sont reconnues comme des municipalités amies des aînés ou qui sont en voie d'obtenir cette reconnaissance. Pour vérifier si votre municipalité est reconnue comme une municipalité amie des aînés, communiquez avec vos élus locaux et consultez la liste des municipalités disponible sur le site Web du ministère de la Famille.

Fondations et bailleurs de fonds privés

Fondation des gens des Cantons-de-l'Est pour la recherche et la culture (TRCF)

TRCF (*Townshippers Research and Cultural Foundation*) est un organisme caritatif à but non lucratif qui travaille avec les donateurs et la communauté à améliorer la qualité de vie dans les communautés des Cantons-de-l'Est en accordant des subventions à des projets et à des organismes locaux. La fondation a été créée pour promouvoir le bien-être de sa communauté. La fondation attribue des fonds à ceux qui essaient d'apporter l'art, la musique, la culture, le patrimoine, les services et le soutien aux gens des Cantons-de-l'Est.

Pour être admissibles, les projets faisant l'objet d'une demande de subvention doivent :

- Enrichir la qualité de la vie grâce aux arts, à l'éducation, à la santé, au patrimoine, à la recherche, aux services sociaux ou aux services à la jeunesse;
 - Avoir un impact important au sein de la communauté;
 - Ne pas dédoubler des projets existants réalisés par d'autres organismes dans la région.
-

Pour plus d'information

Visitez le site www.townshippersfoundation.ca ou téléphonez au **819-822-3314**.

Fondation communautaire de la santé et des services sociaux du Québec (FCSQ)

La FCSQ offre de l'assistance aux organismes caritatifs communautaires enregistrés dont le mandat est d'offrir des services aux communautés d'expression anglaise du Québec et qui sont engagés dans des activités de bienfaisance qui profitent à leurs groupes cibles.

Les bénéficiaires sont des organismes de bienfaisance enregistrés œuvrant dans la province de Québec au service des communautés minoritaires de langue officielle, avec comme principal cible les déterminants sociaux de la santé, ainsi que le développement de la sensibilisation à la promotion de la santé et à la prévention.

La FCSQ se consacre à aider les communautés d'expression anglaise du Québec à se donner elles-mêmes les conditions optimales de santé et de bien-être en soutenant les efforts orientés vers la philanthropie communautaire locale et le progrès du développement des compétences pour la vie.

Pour plus d'information

Visitez le site <https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/qchf-quebec-community-health-and-social-services-foundation> ou communiquez par courriel à info@qchf.ca.

Fondation J. A. DeSève

La Fondation J. A. DeSève accepte les demandes provenant d'organismes à but non lucratif œuvrant dans les domaines de l'action caritative, du bien-être social, de l'assistance sociale, de l'éducation et de la recherche (incluant la recherche médicale et sociale). Sa priorité est de soutenir des organismes qui, par leurs activités et leurs contributions à l'assistance sociale, l'éducation, la science ou les soins de santé, profitent directement à ceux qu'ils desservent.

Pour plus d'information

Visitez le site www.jadeseve.com ou téléphonez au numéro **514-844-3820**.

Fondation Sibylla Hesse

La Fondation Sibylla Hesse a pour mission de contribuer à la lutte contre la souffrance ainsi qu'à l'affirmation et à l'épanouissement des personnes. Elle met en œuvre des projets et soutient des organismes spécifiques dans les domaines suivants :

- Jeunesse;
- Aînés, particulièrement en ce qui a trait aux soins palliatifs, au logement de substitution, au soutien des aidants, à la promotion des compétences et de l'expérience des aînés, à l'aide aux personnes à faibles revenus (nourriture, transport, habitation);
- Lutte contre la maladie;
- Lutte contre la pauvreté;
- Diffusion de la culture.

Pour plus d'information

Visitez le site www.fondationhesse.com ou téléphonez au numéro **514-439-4656**.

Cascades

Cascades soutient des projets et des initiatives dans les secteurs suivants :

- Développement durable;
- Éducation et entrepreneuriat;
- Sport amateur et activité physique en général
- Milieu sociocommunautaire

La priorité est accordée aux communautés où l'entreprise Cascades est implantée.

Pour plus d'information

Visitez le site www.cascades.com/en/sustainable-development/social-copy/donations.

Fondation Hylcan

La Fondation Hylcan accepte des demandes de subvention d'organismes caritatifs enregistrés partout au Canada qui ont été invités à soumettre une demande et qui correspondent aux catégories suivantes :

- Santé et services sociaux;
- Éducation;
- Arts;
- Bien-être des animaux.

Les demandes sont examinées deux fois par année, en mai et en octobre, et les demandeurs sont invités à discuter de leur projet potentiel avec le coordonnateur du programme avant de soumettre une demande. Les subventions se situent approximativement entre 1 000 \$ et 25 000 \$.

Pour plus d'information

Communiquez par courriel avec Judy Martin à hylcan@sympatico.ca ou par téléphone à **514-369-4731**.

Fonds régional Tillotson de Coaticook

Le Fonds régional Tillotson de Coaticook a été établi pour soutenir de grands objectifs de bienfaisance à Coaticook et dans les communautés environnantes. Le Fonds entend remplir ses objectifs en accordant des subventions d'aide financière dans les domaines suivants :

- Besoins de base et filet de sécurité sociale;
- Soins de santé;
- Éducation;
- Loisirs des jeunes;
- Programmes et services pour les aînés.

Le Fonds accepte des demandes d'aide financière jusqu'à 10 000 \$ de la part d'organismes canadiens desservant Coaticook et les communautés environnantes, y compris les organismes à but non lucratif, les organismes caritatifs enregistrés, les municipalités et d'autres.

Pour plus d'information

Communiquez avec Jackie Bernais par téléphone au **819-849-2737** ou par courriel à **TillotsonFund@BestGlove.ca**.

La Fondation du plaisir de mieux manger

La mission de la Fondation du plaisir de mieux manger est d'aider le plus grand nombre possible de gens du Québec et du Nouveau-Brunswick à mieux manger. À cette fin, la Fondation se consacre à :

- Fournir de l'éducation sur l'alimentation saine;
- Faire des dons à ceux qui sont dans le besoin;
- Encourager les gens à mieux cuisiner.

Les initiatives à grande échelle devraient approcher la Fondation directement. Pour les initiatives locales, veuillez communiquer directement avec votre IGA local, les magasins d'alimentation Marchés Tradition ou Marché Bonichoix. La Fondation accepte aussi des demandes de cartes-cadeaux de 200 \$ pour répondre aux besoins ciblés de votre organisme.

Pour plus d'information

Visitez le site **www.mieuxmanger.org**.

Fondation Jacques Francoeur

Le but principal de la Fondation Jacques Francoeur est de soutenir des organismes caritatifs qui œuvrent auprès des personnes défavorisées au point de vue éducatif et socioculturel.

Pour plus d'information

Visitez le site **www.fondationjacquesfrancoeur.org** ou téléphonez au **514-284-2555, poste 222**.

Fondation Carmand Normand

La Fondation Carmand Normand soutient des projets innovateurs qui donnent un coup de main à certains groupes de gens ayant besoin d'aide. La Fondation est particulièrement intéressée à soutenir des projets dans les deux catégories suivantes :

- Aide aux aînés;
- Aide aux personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Pour ce qui est de l'aide aux aînés, la fondation cherche à lutter contre les problèmes associés au vieillissement, tels que :

- Isolement;
- Solitude;
- Conditions de vie;
- Incapacité d'accomplir les activités quotidiennes.

La fondation soutient des initiatives qui protègent les droits et la dignité des aînés et leur assurent un niveau de vie acceptable.

Il faudrait noter que la fondation couvre les coûts de matériel, mais non les salaires et les traitements.

Pour plus d'information

Visitez le site www.fondationcarmandnormand.ca ou communiquez par courriel à fondationcnormand@gmail.com.

Fondation communautaire de l'Estrie

Les fondations communautaires sont des fondations publiques locales qui réunissent et investissent des fonds de dotation à l'appui de différents organismes locaux à but non lucratif et de leurs priorités communautaires spécifiques. Ce faisant, elles aident ainsi les donateurs à atteindre leurs objectifs philanthropiques en soutenant un vaste éventail d'activités de la communauté. Elles sont reconnues pour la qualité de leur gestion et leurs pratiques d'investissement sécuritaires.

Toutes les fondations communautaires sont fondées sur le même principe. Elles reçoivent des dons philanthropiques, les regroupent dans un portefeuille d'investissement unique et utilisent ensuite les revenus générés pour soutenir des projets reliés à des causes caritatives ou au bénéfice de la communauté. La Fondation communautaire de l'Estrie administre actuellement des fonds dans les secteurs social, culturel et environnemental.

Pour plus d'information

Visitez le site www.fondationcommunautairedelestrie.com ou communiquez par courriel à info@fondationcommunautairedelestrie.com.

Contribution à la communauté de Cogeco Communications

Chaque année, à titre de partenaire des collectivités qu'elle dessert, Cogeco Communications apporte son soutien aux personnes et aux événements. Les activités et événements culturels, les organismes sociaux ou du domaine de la santé et les initiatives environnementales constituent la cible principale du programme de commandites et de dons de Cogeco Communications.

Dans les Cantons-de-l'Est, Magog et Thetford Mines sont deux collectivités desservies par le programme de commandites et de dons de Cogeco Communications.

Pour plus d'information

Visitez le site <http://corpo.cogeco.com/cca/fr/profil-de-lentreprise/politique-de-dons-et-commandites/>.

Fondation Léger

La mission de la Fondation Léger est de soutenir des initiatives communautaires innovatrices au Québec et ailleurs dans le but d'améliorer le bien-être de personnes vulnérables et marginalisées. Au Québec, la FONDATION LÉGER travaille avec les organismes dans 14 régions de la province.

La Fondation Léger fait la promotion d'initiatives visant à faire une différence dans les conditions de vie des populations vulnérables et marginalisées :

- En faisant la promotion de l'inclusion sociale
 - En assurant la sécurité des aliments
 - En fournissant du soutien organisationnel
-

Pour plus d'information

Visitez le site www.leger.org ou téléphonez au 514-495-2409.

La McLean Foundation

La McLean Foundation soutient des projets dans les domaines suivants :

- Arts;
- Éducation;
- Général;
- Conservation;
- Santé;
- Bien-être.

La McLean Foundation n'accepte les demandes que d'organismes qui ont d'abord soumis une lettre de demande de renseignements et qui ont ensuite été invités à soumettre une proposition complète. La fondation n'accepte que les demandes provenant d'« organismes caritatifs » enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada.

Pour plus d'information

Visitez le site www.mcleanfoundation.ca ou téléphonez au 416-964-6802.

Collecte de fonds dans la communauté

Ce qui suit est une liste non exhaustive de campagnes, d'événements et d'initiatives de collecte de fonds possibles.

Événements bénéfiques

- Nuit de cinéma
- Saucer le principal, les enseignants, les leaders
- Maison hantée de l'Halloween
- Chasse aux œufs de Pâque
- Souper à la dinde
- Dîner au spaghetti
- Nuit irlandaise
- Danse carrée
- Heure du thé
- Tournoi de golf
- Défilé de mode
- Conférences *TED Talks*
- Partie de cartes
- Tournoi de hockey
- Radiothon
- Encan/foire d'artisanat
- Dîner à la soupe au caillou
- Bingo
- Atelier de maisons en pain d'épices
- Dégustation de vins
- Autres soirées thématiques
- Autres activités thématiques

Financement participatif

- Marche santé
- Cyclothon
- Marathon de lecture
- Course de collecte de fonds p. ex. *Colour/glow run, La Course à la vie CIBC*
- Campagne de souscription
- Tirage
- Paniers de fromages/oranges/vins
- Collecte de fonds aux caisses enregistreuses
- Campagne de vente de briques
- Collecte de fonds – commerce de détail
- Vente de semences et de bulbes
- Produits promotionnels (t-shirts, chopes, calendriers, etc.)

Collecte directe

- Publipostage
- Campagne annuelle
- Dons mensuels
- Dons en ligne
- Opération éclair de demande de dons
- Sociofinancement
- Dons planifiés

Références

Imagine Canada

Annuaire des Subventions au Québec

Canadian Subsidy Directory

Emploi et Développement social Canada

Ministère de la Famille de Québec

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie

Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie

GlobalGiving

Project Smart

The Fundraising Authority

Bénévoles Canada

Foundation Fundraising Skills Development Series (2012). Metasoft Systems Inc.

Five-year Multifaceted Fundraising & Communications Plan (2017). Uni-Aide Foundation.

Aging and Living Together: At Home, in One's Community, in Québec. (2012). Ministère de la Famille.

Vieillir et vivre ensemble : Chez soi, dans sa communauté, au Québec. (2012). Ministère de la Famille.

An Economist's Case for Volunteering. (2012). TD Economics.

Social Return on Investment. (2008). Carleton Centre for Community Innovation.

Guide sur les états financiers des organismes sans but lucratif (2012). Comptables professionnels agréés Canada.